personnes étant occupées actuellement à épuiser l'eau qui se trouve dans la cave et le calorifère allait être allumé mardi, jour où les tisserands se mettaient en grève.

D'autre part, les patrons accordent aux ouvriers le tarif d'Halluin appliqué dans son intégralité.

On espère dans ces conditions que le travail sera repris ce matin mercredi.

Pour l'Hygiène, chauffez-vous au gaz, avec les foyers « Merveilleux » brévetés, de styles et ordinaires, sans odeur ni buée, **Engels**, 67, rue Nationale, Lille.

ROUBAIX

Comité de la Caisse de chômage

Réunion du 21 décembre 1908

Le lundi 21 décembre 1908, à six heures et demie du soir, le Comité de la Caisse de chômage s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. Edouard Roussel, adjoint au Maire.

Présents : MM. Edouard Roussel, Edouard Duquenne, Charles Deboosère, Emile Degand, Jules Gressier, Gilbert Sayet, Félix Chatteleyn, François Roussel, Albert Prouvost, Joseph Wibaux, A. Boressé, Hubert Mesplomb. Absents excusés : MM. Henry Ternynck et Léon Lefebvre.

Il est donné lecture du procès-verbal de la séance du 16 novembre 1908 qui est adopté sans observations.

Le Comité renvoie à l'examen du bureau les demandes de participation formées par le Syndicat ouvrier de l'industrie roubaisienne et par le Syndicat des ouvrières des Industries textiles réunies de Roubaix.

Décide le versement aux Sociétés « L'Employé », « Le Pain Quotidien » et au « Syndicat des Employés » des sommes représentant la quote-part de la Caisse de chômage dans les secours attribués par ces Associations à leurs chômeurs pendant le mois de novembre.

Constitution du Fonds de chômage en association placée sous le régime de la loi de 1901. — M. le Président fait connaître qu'il a réclamé à M. Richard, secrétaire-général de la Préfecture, la solution de la question et donne lecture de la lettre que lui a écrite à ce sujet M. Richard et dans laquelle il lui indique les formalités à remplir pour arriver à cette constitution.

Cette lettre est remise ensuite à M. Duquenne avec prière de vouloir bien faire le nécessaire, c'est-à-dire établir les statuts sur timbre, les faire signer par chacun des membres du Comité et les adresser ensuite, pour approbation, à M. le Préfet du Nord.

A propos de ces statuts, M. Duquenne demande d'apporter une légère modification à l'article 10 qui décidera que la majoration ne pourra être accordée qu'une seule fois au chômeur faisant partie de plusieurs Sociétés.

Cette modification est adopée.

Rapport de fin d'année. — M. le Président invite le Bureau à se réunir très prochainement pour dresser le rapport de fin d'année sur le fonctionnement de l'Institution en 1908. Ce rapport devra mentionner les noms des Sociétés adhérentes, le nombre de membres de chacune d'elles, le détail des sommes versées, en un mot tous les renseignements de nature à éclairer le Conseil municipal lorsque ce rapport lui sera soumis.

M. le Président prie MM. les Membres du Bureau de vouloir bien faire diligence pour que ce rapport puisse être élaboré et soumis au Comité dans sa réunion de janvier.

Le taux de la majoration à appliquer pendant le mois de décembre 1908 est maintenu à 50 0/0.

La séance est levée à 7 h. 1/4.

Deux vols boulevard Beaurepaire

Au cours de la nuit de lundi à mardi, des malfaiteurs ont pénétré par escalade dans le jardin de M. Jules Vanoverberghe, boulevard Beaurepaire, 91, et ont fait main basse sur tout ce qu'ils ont trouvé.

Dans une cabane dont ils avaient fraturé la porte, ils ont pris quatre poulets, un coq, une trentaine de peaux de lapin ; ils ont même emmené une chienne de forte taille qui était attachée à la porte de la cabane et qui n'a pas aboyé.

Les mêmes malfaiteurs, sans doute, ont opéré dans un jardin voisin appartenant à M. Gaston Venant, boulevard Beaurepaire, 138. Là, ils ont volé un tablier en toile caoutchoutée qui était étalé sur une corde.

Une enquête est ouverte sur ces deux vols au commissariat du 3e arrondissement.

Paroisse Saint-Jean-Baptiste. — Contrairement à ce qui a été annoncé, il n'y aura pas dimanche prochain, à la salle d'œuvres de la paroisse, de conférence par la Ligue Patriotique des Françaises.

Cette réunion n'a, en effet, plus de raison d'être, une conférence étant organisée, le même jour, par la même Ligue, à la nouvelle maison des œuvres de la rue du Vieil-Abreuvoir.

Une fête à la Réunion Dominicale de Saint-Jean-Baptiste. — C'est devant une foule de plus de mille spectateurs que les jeunes filles de la Réunion Dominicale de la paroisse Saint-Jean-Baptiste ont donné la séance récréative que nous avions annoncée. Cette fête, qui a eu lieu dans la vaste salle du patronage Saint-Augustin, rue Jean-Baptiste-Motte, a obtenu un succès dépassant tout ce qu'on pouvait espérer.

C'est en véritables artistes que les jeunes filles de la Réunion Dominicale ont interprété leurs rôles dans le drame en quatre actes « La Bergère de Lourdes » et dans deux charmantes comédies « La Sourde » et « La Bonne qui ronfle ».

Sur l'initiative d'une organisatrice dévouée, et à la demande du public, cette séance sera donnée une seconde fois, vendredi jour de Noël à cinq heures et demie, dans la même salle du Cercle Saint-Augustin.

Le prix des places est ainsi fixé : Premières, 50 c. ; Secondes, 25 c.

Les spectateurs pourront admirer, en outre, une magnifique grotte de Lourdes, construite par M. Georges Bettremieux, qui mérite tous les éloges.

Les étrennes les plus intéressantes et les plus instructives : Les œuvres de Georges Goyau — Le Protestantisme en Allemagne — Le Catholicisme en Angleterre, par Thureau Dangin — Lettres à un ami, d'Edmond Rousse, grand succès, à la LECTURE POPULAIRE, 28, Grande-Rue.

Une fête à la Fédération des Syndicats indépendants de Roubaix et de ses environs. — Une grande conférence-concert syndicaliste et mutualiste aura lieu, vendredi, 25 décembre, à l'occasion de l'Arbre de Noël et de l'assemblée générale, sous la présidence de M. Victor Cousu, ouvrier tisserand, doyen du conseil municipal, avec le concours assuré de MM. Dombray-Schmitt, avocat, président d'honneur de la Fédération des Syndicats Indépendants du Nord-Est, directeur du « Travailleur Libre » ; Victor Vermesse, employé, de l' « Eveil Populaire » ; Albert Dumont, publiciste, président des Cercles d'études indépendants de la région du Nord.

Voici le programme de la journée :

A 9 heures du matin. — Réunion générale de tous les syndiqués, dans la Salle des Fêtes du « Café Pandore ». Remise officielle du drapeau par M. Victor Vermesse, qui prononcera une allocution de circonstance sur le « Drapeau ».

A 10 heures. — Bénédiction du drapeau en l'église Saint-Martin, avec le bienveillant concours de la Concordia-Harmonie. Exécution : 1. Deuxième Grande Marche Triomphale (Victor Delannoy) — 2. Allegro Militaire.

A 11 heures 1/2. — Réception à la gare de MM. Dombray-Schmitt, président d'honneur de la Fédération des Syndicats indépendants du Nord-Est, et Albert Dumont, président des Cercles d'Etudes indépendants de la Région du Nord, ainsi que des Délégations des Syndicats indépendants du Nord et du Nord-Est. Itinéraire du cortège : Place de la Gare, rue de la Gare, Grande-Place, [illegible] rue du Collège, rue [illegible]

A midi [illegible] syndicaliste et mutualiste, sous la présidence d'honneur du camarade Victor Cousu, doyen du Conseil municipal de Roubaix.

1° Allocution du Président de la Fédération ; 2° Compte-rendu des travaux de la Fédération et comptes financiers, par le camarade E. Claudel, secrétaire-trésorier ; 3° Conférence Patriotique, par le camarade Victor Vermesse. Sujet : La Famille — La Patrie ; 4° Conférence syndicaliste et mutualiste par M. Dombray-Schmitt. Sujet : De l'organisation corporative et mutualiste des Travailleurs de l'Industrie ; 5° Allocutions des camarades Albert Dumont et E. De Muynck, secrétaire administratif de la Fédération.

A 2 heures. — Banquet populaire par souscriptions.

Programme du Concert, à 5 h. 1/2 du soir :

Première Partie : Ouverture par la Symphonie. — Grand air pour Baryton, M. Amand Lefebvre, prix d'honneur, hors concours Roubaix 1907-1908. — M. Joseph Lemarchand, chanrépertoire. — The Modern's Lou-Jos, duettistes excentriques. — Symphonie. — *Lortot*, comédie militaire en 1 acte.

Entr'acte de 15 minutes pendant lequel des jouets seront distribués aux enfants des syndiqués.

Deuxième Partie : Ouverture par la Symphonie. — M. Louis Leveugle, comique idiot dans ses chansonnettes. — Grand air pour Baryton, M. Joseph Lemarchand. — Mlle Simone Varley et M. Fernand Bury, dans leurs duos-saynètes. — M. Joseph Lemarchand, chanteur de genre, dans son répertoire. — Symphonie. — *L'Homme n'est pas parfait*, comédie en 1 acte. — Le piano sera tenu par M. Delplanqué.

Après le Concert, Tombola gratuite pour tous les adhérents de la Fédération.

Avis aux contribuables. — Les contribuables sont informés que la matrice des patentes de 1909 sera déposée à la mairie pour être communiquée aux intéressés pendant dix jours à partir d'aujourd'hui, de 9 h. à midi et de 2 à 5 heures.

Conseil municipal. — Ordre du jour supplémentaire de la séance de ce soir : Voirie municipale : Voies publiques ouvertes sur le contour du groupe scolaire de l'avenue Linnée ; construction d'aqueduc : projet.

Société de Géographie. — On entend toujours avec plaisir un conférencier qui a obtenu un légitime succès dans des précédentes réunions. Tel est le cas de M. Paul Labbé, explorateur, secrétaire général de la Société de Géographie de Paris, que les roubaisiens ont eu déjà l'occasion d'applaudir et qui, au retour d'un voyage en Serbie, viendra, samedi prochain, à huit heures et demie du soir, dans l'amphithéâtre de l'Ecole Nationale des Arts industriels, parler de la « Péninsule des Balkans ». C'est une véritable question d'actualité.

De nombreuses projections illustreront ce sujet fort attrayant.

A qui le bracelet ? — M. Delobel, rue des Palmiers, 24, au Blanc-Seau, a déposé au bureau central de police de Roubaix, un bracelet avec perles qu'il avait trouvé le 13 courant, rue du Capitaine-Aubert.

WATTRELOS

La société chorale « Les Amis Réunis du Centre » exécutera à la messe de dix heures, à Estaimpuis, le jour de Noël, la messe de Dumont, arrangée par le directeur, M. Jules Lepoutre. Les soli seront interprétés par MM. Léon Calonne et Henri Portier.

Adjudication. — Diverses adjudications ont eu lieu à la mairie hier à trois heures, sous la présidence de M. L. Leuridan, adjoint au maire, assisté de MM. Liagre, adjoint, C. Desfontaine et C. Dubus, conseillers municipaux et de M. Lallemand, receveur municipal. Voici les résultats :

Fourniture du charbon aux bâtiments municipaux en 1909. — Soumissionnaires, MM. Alphonse Leman, 29 fr. 55 les 1000 k. ; Dupir-Dupont de Tourcoing, 26 fr. 20 ; Bazier et Mestdach, de Roubaix, 28 fr. 45 et J.-B. Hazebrouck 2 5fr 19, adjudicataire.

Fourniture de denrées nécessaires à la nourriture des chevaux de l'ébouage en 1909. — Mme veuve Alphonse Lambert, rabais 10 %, adjudicataire ; Emile Liagre, 7 % et Louis Droulers 9 %.

Fourniture de cercueils aux indigents en 1909. — M. Jules Duthoit 3 fr. 98, adjudicataire; Cyrille Vliéghe, 5 fr. 24.

Perception des droits de place en 1909. — M. Emile Carrette a été déclaré adjudicataire moyennant une redevance de 1200 francs.

Vente de vieux matériaux. — Le produit de la vente des vieux matériaux a atteint la somme de 184 fr. 25.

Accident du travail. — Un ouvrier de M. Alphonse Imbrecht-Deirue, entrepreneur de maçonnerie, M. Arthur Ruisckaert, a eu la main gauche serrée entre la roue et la caisse d'un tombereau. 20 jours de repos. Docteur Jacquemont.

Mettez vos lapins en sûreté. — Au hameau du Gauquier, on a volé six lapins, d'une valeur de 18 francs, chez M. Legrand Daniel et 3 lapins chez M. Huygebaert Désiré.

CROIX

Messe de prémices. — M. l'abbé Yvon Van Beuverluys dira sa première messe dimanche prochain, à 10 heures, au Maître-Autel de l'église Saint-Martin. M. l'abbé Boussemart, directeur du Grand-Séminaire, donnera le sermon de circonstance.

Adjudication des travaux. — Il sera procédé lundi prochain, 28 novembre, à onze heures du matin, dans l'une des salles de la Mairie, aux adjudications suivantes pour les années 1909, 1910, 1911 :

1er lot : Terrassement, maçonnerie, pavage, plafonnage. Evaluation : 800 fr. Cautionnement : 80. — 2e lot : Couvertures, zinc, plomb, etc. Evaluation : 800 fr. Caut. : 80 fr. — 3e lot : Charpente, menuiserie, quincaillerie. Evaluation : 700 fr. Caut. : 70 fr. — 4e lot : Peintures, vitrerie, etc. Evaluation : 1200 fr. Caut.: 120 fr.

Un cambriolage raté. — En se levant mardi matin, vers deux heures et demie, pour se rendre à la salle des chaudières, M. Arthur Lehoucq, chauffeur à la Brasserie Coopérative de Croix, rue de Tourcoing, fut surpris de constater que la grande porte de cette salle offrait une résistance inaccoutumée à s'ouvrir. En montant un escalier il arriva au dessus des chaudières et se rendit compte immédiatement que des voleurs devaient se trouver dans l'établissement, car une échelle avait été arc-boutée contre la porte pour l'empêcher de s'ouvrir.

Le chauffeur s'en fut réveiller un garçon brasseur qui logeait également dans la brasserie ; avec une lanterne, ils visitèrent toutes les salles : les voleurs avaient démonté tous les tuyaux et robinets en cuivre qu'ils avaient pu trouver et les avaient rassemblés près d'une petite porte ouvrant sur la rue de Tourcoing. L'arrivée de M. Lehoucq avait probablement donné l'éveil aux cambrioleurs qui s'étaient enfuis en abandonnant leur butin, représentant un poids de 150 kilos de cuivre.

Pour pénétrer dans la brasserie, les voleurs avaient, au moyen d'une pesée, fait sauter la serrure de cette petite porte.

Main mutilée. — Un ouvrier du peignage Holden et Cie, J.-B. Delannoy, 51 ans, graisseur, demeurant rue Verte, 13, a eu la main droite comprimée entre deux pièces de fonte. Le médius et l'annulaire ont été gravement contusionnés, les ongles ont été arrachés. Le docteur Barroyer a prescrit 3 semaines de repos.

Des prélèvements de saindoux ont été opérés dans quelques charcuteries et envoyés au Laboratoire départemental pour y être analysés.

CROIX. — Décès. — Louis Cocheteux, 87 ans, Grande-Rue, 76. — Henri Masselos, 49 ans, rue Saint-Pierre.

Institut du Dr VOET
BONSECOURS-PÉRUWELZ (Hainaut-Belgique)
Hydrothérapie

WASQUEHAL

Messe en musique. — A l'occasion de la fête de Noël, la Fanfare de Wasquehal se fera entendre à la Grand'Messe ; elle exécutera sous la direction de son chef M. H. Dervaux, les morceaux suivants : Les Cadets de Bailleul, marche militaire, Turinne ; Scène [illegible] d'Alfred Richard ; Les Rameaux, [illegible] ; Paulus : Lorenzi, mosaïque sur l'opéra [illegible] ; Paris-Bruxelles, pas-redoublé, Turinne.

FLERS

Conseil Municipal

Le Conseil municipal s'est réuni samedi soir. M. Détroye, maire, préside.

Le compte-rendu de la réunion du 5 septembre est adopté sans observations.

Sont nommés délégués pour la révision des listes électorales : MM. Fequesne, Coutelier, Constant et Tancré. Les répartiteurs résidents et non résidents sont également nommés.

M. Lepers. — Avant de continuer la séance, voudriez-vous me dire, M. le Maire, pourquoi M. A. Constant siège encore après son invalidation.

M. le Maire. — Je n'ai pas été avisé de la décision du Conseil d'Etat.

Ouverture des crédits supplémentaires. — L'Administration demande de voter 5.000 fr. pour le Bureau de bienfaisance.

M. Lepers. — M. le Maire, voudriez-vous me dire où l'on va prendre cet argent, que va-t-on en faire ?

M. le Maire. — On le trouvera, M. Lepers, et n'avez crainte, il n'y aura point de déficit cette année ; et d'abord, ça ne vous regarde pas comment on va l'employer.

Une discussion confuse s'engage pendant laquelle M. Delporte promet de verser 500 fr. dans la caisse du Bureau de bienfaisance, si on peut prouver qu'un bon de pain a été donné en plus aux indigents pendant la période électorale. M. Lepers lui demande de montrer le cahier à souches. M. Delporte lui répond que ne pouvant pas citer de noms en réunion publique, il le fera voir à huis-clos.

Le crédit est voté par 15 voix. M. Lepers s'abstient.

M. Lepers demande pourquoi, une question aussi importante, n'est pas mentionnée à l'ordre du jour sur les convocations.

M. le Maire. — Je ne fais que suivre vos habitudes.

M. Lepers. — Le greffier, ici présent, pourrait témoigner le contraire.

On demande un crédit de 1.869 fr. 14 pour l'entretien des chemins vicinaux ; 100 fr. pour la réparation de la bascule publique ; 13 fr. pour la santé publique ; 35 fr. 90 pour le service des enfants assistés, et 38° fr. 25 pour les secours aux réservistes.

Pour le crédit des chemins vicinaux, M. Lussiez demande quelques explications, mais M. Delporte défend à M. le Maire de les lui donner.

Ces crédits sont votés à mains levées et sont adoptés.

Le greffier donne lecture d'une lettre de M. H. Thellier, demandant à la municipalité d'accorder une subvention pour que son fils puisse suivre les cours de l'Institut Turgot.

20 fr. sont votés.

La même somme est votée au Receveur municipal, pour sa deuxième tournée des rôles de recouvrement.

L' « Union ouvrière de gymnastique » demande une subvention. Cette question est renvoyée à la Commission des fêtes.

M. le Maire dit ensuite que les projets de la reconstruction de la ferme des pauvres, au Pavé-Bleu, de la construction d'une prison et d'une morgue municipale ne pourront se réaliser actuellement, car pour exécuter ces travaux, nous comptons sur les revenus d'une vente d'arbres qui devaient être abattus, le long des chemins du Rocqueleure et du Canteleu.

Mais M. le comte de Montalembert en revendique une partie qui serait sa propriété.

M. le Maire dit qu'il doute de la parole du Maire d'Annappes et qu'il fera tout pour sauvegarder les intérêts de la commune.

M. Dubar conseille au maire de ne pas s'engager dans un affaire qui serait douteuse.

Celui-ci répond qu'il est trop prudent pour s'engager à la légère ; d'ailleurs, il a déjà chargé M. l'Agent-voyer de procéder à une enquête.

M. Lepers lui conseille d'inviter par lettre M. le comte de Montalembert à déposer ses titres chez M. Isbled, percepteur.

M. le Maire répond qu'il connaît le Maire d'Annappes et qu'il ne consentira pas à une entrevue. D'ailleurs il avait promis de déposer ses titres, mais il ne l'a pas encore fait.

Allocation mensuelle aux vieillards. — Le taux de 15 francs est maintenu, malgré la circulaire préfectorale.

Arrêt du tramway. — La Compagnie Mongy a répondu qu'elle ne pouvait accorder satisfaction aux habitants du « Reguell », et que pour les navettes, elle ne peut encore les mettre en circulation, car le matériel manque.

— 135 francs sont votés pour l'achat d'un appareil pour la désinfection des maisons en cas de nécessité.

— M. Dequesne demande que la vérification des poids et mesures se fasse désormais dans les établissements communaux et non dans les estaminets.

A cette occasion, M. Jouvenaux demande qu'une liste de commerçants soit faite, afin que personne n'échappe à ce contrôle.

— M. Constant demande au Maire, au nom de ses amis, que le greffier de Mairie soit présent à son bureau, de 8 h. à midi et de 2 h. à 6 heures du soir, afin que les réclamations ne se renouvellent plus.

M. le Maire promet de mettre ordre à cet état de choses.

— M. Dubar émet le vœu que les hameaux soient éclairés à l'électricité.

M. Lepers répond qu'une convention étant faite entre la Compagnie du Gaz et la commune, ce serait impossible, mais qu'on pourrait demander à la Compagnie de remplacer les papillons par des becs Auer, ça ne reviendrait pas plus cher et éclairerait beaucoup mieux.

— M. Willoquaux demande qu'on prenne des mesures pour la réparation de la rue du Colonel-Pollet, qui est dans un état déplorable.

M. le Maire répond que cette rue étant privée, c'est affaire des propriétaires ; avertissements seront donnés et après on agira en conséquence.

A 10 heures 1/4, le Conseil se constitue en comité secret.

FLERS-BREUCQ

La Fanfare du Breucq, se rendra le jour de la Noël à la Grand'Messe de dix heures, et y exécutera sous l'habile direction de son chef, M. Vangasse, les morceaux suivants : Fantaisie sur le « Petit Duc » ; Mélodie Religieuse; La Coupe d'Or, ouverture, par M. Blécher ; Allegro militaire.

Accident de travail. — A la raffinerie de pétrole de Wasquehal, un ouvrier, Louis Debock, demeurant 50, rue Gambetta, au Breucq, a reçu un fût de pétrole sur le pied droit, d'où il est résulté une contusion du gros orteil. Huit jours de repos. Docteur Berthou.

LANNOY

Accidents de travail. — A la filature Parent-Montfort, rue Saint-Jacques, un aide-mécanicien, Adolphe Itswelre, demeurant au Petit-Lannoy, à Hem, a reçu un poids de fonte sur le pied gauche. Il devra subir de ce fait une incapacité de travail de 20 jours. Docteur Caudmont.

— Chez M. Deffrennes-Duplouy, rue de Tournai, Alfred Sabbe, 33 ans, demeurant à Lys, a glissé en descendant de son camion et s'est fait une enorse tibio-tarsienne au pied droit. Le docteur Parmentier lui a prescrit un repos de 12 jours.

TOURCOING

L'ancien maire de Mouvaux contre le maire de Tourcoing

On a lu, dans notre numéro de dimanche, la lettre indignée d'un Mouvallois qui avait assisté à la réunion annuelle de l'Association d'Anciens élèves de l'école laïque de sa localité.

Les incartades de M. Louis Carlier, ancien maire radical lâché par ses propres amis, ont été relevées avec une belle vigueur.

Toutefois, il n'est pas superflu de revenir sur au moins une des grandiloquentes incorrections de M. Carlier. Il est de ces hommes dont les paroles, prononcées en public, engagent leur parti.

Alors que le maire de Tourcoing, dans son trombone politique, souffle des airs furieux sur l'égoïsme de ses adversaires, l'ancien maire de Mouvaux agite sa funèbre crécelle pour se plaindre de leur générosité.

« Le cléricalisme, dit M. Carlier, dont nous citons les paroles reproduites par l'*Avenir*, profite des crises industrielles pour soudoyer l'ouvrier et, sous prétexte d'apporter au foyer un peu plus de bien-être, cherche à capter la confiance du malheureux pour se faire un adepte et surtout un électeur bien pensant ».

Négligeons ce qu'il y a de rococo dans la tirade rageuse de l'ex-maire de Mouvaux. Retenons seulement le dépit que lui cause l'aide fraternelle apportée par les catholiques au foyer de l'ouvrier sans travail.

M. Carlier est un enfant du pays ; il connaît et il voit à l'œuvre les chrétiens généreux toujours à l'affût d'un devoir social à remplir. Il constate que le peuple, trop longtemps dupé par les tenants du radicalisme maçonnique, se rapproche de plus en plus de ses meilleurs amis. Et il grince sur sa crécelle l'effondrement de son parti.

S'il rage, c'est son droit. Même on serait surpris, connaissant son ardent radicalisme, de le voir célébrer joyeusement la faillite de ses doctrines si sèches, si arides....

Plus habiles en apparence, le maire de Tourcoing a pris le contrepied de la vérité proclamée par la folle colère de M. Carlier.

Il a passé soigneusement sous silence l'œuvre sociale admirable de ses adversaires. Il s'est bien gardé d'employer le mot « sourdoyé » pour essayer de rétrécir l'action populaire généreuse des catholiques. Au contraire, il l'a audacieusement taxée d'égoïsme : il l'a niée.

La négation était ridicule : mais tout de même, à cause des esprits faibles et des fortes têtes habitués à suivre le maire de Tourcoing, faut-il remercier M. Carlier d'avoir fait éclater tout ce qu'elle a de mensonger.

Merci donc à l'ancien maire de Mouvaux d'avoir redressé une erreur voulue du maire de Tourcoing.

La publication des bans de mariage. — Sur la demande de Mgr l'Archevêque, Notre Saint Père le Pape a accordé l'autorisation d'omettre la publication des bans de mariage, du haut de la chaire, dans les paroisses de 10.000 âmes et au-dessus, et de la remplacer par une affiche apposée dans un endroit visible de l'église.

Par suite, à partir du 1er janvier, les bans de mariage ne seront plus publiés à Saint-Christophe et seront affichés sur un tableau à l'entrée de l'église.

L'obligation subsistera pour les fidèles de faire connaître le plus tôt possible à leurs prêtres les empêchements qui pourraient s'opposer à la célébration des mariages annoncés.

Paroisse Saint-Jean-Baptiste. — A l'occasion de la Mission qui se prêche en cette paroisse, Mgr le Coadjuteur a autorisé qu'une messe soit dite à minuit, le jour de Noël. Les hommes seulement pourront y assister ; ils sont invités à faire la Sainte Communion.

Dispensaire Sainte-Marie, rue du Tilleul — Maladies des yeux. — A l'occasion de la Noël et de la Nouvelle Année, les consultations du docteur Bonte, oculiste, qui ont lieu habituellement le vendredi, à 10 heures du matin, auront lieu les samedis 26 décembre et 2 janvier, à la même heure.

Réunions de commissions municipales. — Les commissions de la voirie et des tramways se réuniront mercredi, à trois heures de l'après-midi, à l'Hôtel-de-Ville. Ordre du jour : 1. Entretien des chaussées, cahier des charges ; 2. Modification aux points d'arrêt de la ligne de tramways du Pont-de-Neuville et de la Croix-Rouge ; 3. Questions diverses ; 4. Cessions de terrain à la voie publique.

Distribution de récompenses. — La distribution des récompenses aux ménages indigents signalés par la commission locale d'hygiène, comme étant les mieux tenus, se fera aujourd'hui, mercredi, à trois heures, à l'Hôtel-de-Ville, salle des adjudications.

A la Caisse d'Epargne. — Afin de permettre le règlement des comptes, la Caisse et ses succursales seront fermées les dimanche et lundi 27 et 28 décembre.

L'Orphéon de la Croix-Rouge a donné dimanche, son audition de Sainte-Cécile, à la grand'messe de dix heures, en l'église de la Croix-Rouge. Cette jeune société avait osé entreprendre la belle messe de « Sainte Thérèse », de Th. de la Hache, et grâce à l'habileté de son directeur, M. Jules Wattel, qui tenait tous ses choristes sous sa baguette, elle s'en est tirée avec un véritable succès. Le « Kyrie », de toute beauté, a été bien nuancé, ainsi que le « Credo », d'un grand effet. Le « Sanctus » a été rendu d'une manière imposante. Les soli ont été très bien interprétés par MM. J.-B. Cornil, Oscar Petit et Jules Lallemand. Le « Panis Angelicus », de César Franck, a été chanté, avec âme et sentiment, par M. Louis Ghilbert, le chanteur tourquenois, et a produit une grande impression.

On a apprécié les qualités artistiques de M. Louis Duquenne et Achille Prévost dans l' « Agnus Dei », de Dard. L'harmonium était tenu par M. Oscar Cracco, l'artiste mouscronnois bien connu.

Après une sérénade donnée chez M. Dubuisson-Plancke, à La Marlière, le banquet, très bien servi, a eu lieu à 2 heures 1/2, sous la présidence de M. J.-B. Cornil, président, entouré de MM. Jules Wattel, directeur ; Oscar Petit, vice-président ; Louis Ghilbert, membre protecteur ; Louis Duquenne, président de la « Cœcilia » de Mouscron ; Achille Prévost, etc.

NOEL ! NOEL ! Du 18 au 31 décembre. — Vente prix réduits Couvertures, Camis., Couvre-p., Caleç., Bas, Gil. ch., Châles, chez **Dujardin-Delvoye**, r. de Roubaix, 33.

Adjudication. — Mardi, à trois heures du soir, à l'Hôtel de Ville, M. Léon Salembien, adjoint, a procédé, assisté de MM. Saison Ernest et Deborgher Pierre, conseiller municipaux, et en présence de MM. Bulté, receveur municipal, et Bonte, directeur de la Condition publique, à l'adjudication, en deux lots, de la fourniture des papiers d'emballage et des ficelles nécessaires à la Condition publique pendant les années 1909, 1910 et 1911.

Ont soumissionné : Pour le 1er lot (papiers d'emballage, devis 6.960 fr.), MM. Dervaux Hector, négociant à Roubaix, rabais 6,75 % ; Peckre Désiré, négociant à Tourcoing, 9 % ; Trentesaux-Toulemonde, négociant à Tourcoing, 8,53 %, et Fauvarque Alfred, négociant à Roubaix, 11 fr. 11 %. M. Fauvarque a été déclaré adjudicataire avec un rabais de 11 fr. 11 %.

Pour le 2e lot (ficelles, devis 6.720 fr), MM. Saint frères, manufacturiers à Paris, ont été déclarés adjudicataires moyennant 10 fr. 25 % de rabais.

La main écrasée. — Georges Thint, 21 ans, conducteur typographe et margeur chez M. Léon Dujardin, rue Winoc-Chocqueel, en voulant rattraper une bande mal placée sous une presse, a eu la main droite écrasée sous le plateau de la presse.

Le docteur Defossez, outre des plaies par écrasement, a constaté des fractures compliquées de trois métacarpiens et du médius ainsi que la section d'un tendon. La cicatrisation demandera deux mois au moins.

Un éclat de bois dans l'œil. — Un chauffeur, Victor Petit, 56 ans, occupé à la brasserie Desurmont, rue de Gand, a reçu dans l'œil droit un éclat de bois. Le docteur Bonte lui a prescrit 25 jours de repos, s'il ne survient pas de complications.

Accidents de travail. — Louis Bourel, 50 ans, homme de peine, rue de Roubaix, 38, s'est fait une entorse du genou droit en manœuvrant une balle de laine. Docteur Beulque ; repos de 12 jours.

— Frédéric Deradt, 25 ans, magasinier, rue du Tilleul, 233, a eu la jambe gauche comprimée entre un sommier et un monte-charges. Docteur Defossez ; repos de 20 jours.

Vol dans un cabaret inhabité. — Dans la nuit de lundi à mardi, ayant brisé deux carreaux à l'estaminet inhabité situé rue du Moulin-Fagot, 21, des malfaiteurs se sont introduits dans la maison. Ils y ont dérobé une pompe à bière et un tuyau de plomb. Ces objets appartiennent à M. Désiré Dervaux.

Vagabond. — Le brigadier de police Leveugle, a arrêté pour vagabondage, Ludovic Dubus, 32 ans. Après interrogatoire devant M. Rougeron, commissaire de police, Dubus a été transféré à Lille.

ETAT-CIVIL DE TOURCOING

du 22 décembre

Naissances. — Roussel Paul, rue de Dunkerque, 119. — Desmoutier Philibert, rue de Menin. — Paco Marlette, rue Lapérouse, 1.

Décès. — Devroe Claire, 13 ans, rue Debuchy, 8. — Delabaye Mélanie, 69 ans, rue Fin-de-la-Guerre.

Grands Vins de Champagne de
SAINT-MARCEAUX ET Cie, REIMS

HALLUIN

Le vol d'un coffret. — La femme Marie Maurice-Dumortier, qui avait volé à une voisine un coffret contenant six cents francs, vient d'être arrêtée aux Baraques.

Lors d'une perquisition qui eut lieu chez elle, la femme Maurice se voyant découverte, avait pris la fuite.

Dans la soirée de lundi, la police belge apprit que la voleuse se trouvait à Menin, elle vint la cueillir dans son habitation. La prisonnière a été conduite à Courtrai où le mandat d'amener a été changé en mandat d'arrêt.

Les vagabonds. — Jules Bonne, 30 ans, tisserand, sans domicile fixe, a été arrêté par les gendarmes pour mendicité et vagabondage.

Arrestation d'un expulsé. — Romanie Holvoet, femme François Penez, 39 ans, expulsée par arrêté ministériel en date du mois d'août 1887, pour fraude, a été arrêtée par la gendarmerie sur le territoire français.

HALLUIN. — Du 21 décembre 1908. — Mariage. — Parmentier Joseph, 22 ans, couvreur, et Devriest Marie-Louise, 27 ans, bobineuse.

Décès. — Louage Jules, 4 mois, rue Basse. — HALLUIN. — Du 22 décembre. — Naissance. — Demeulenaere Noël, rue Française.

Décès. — Maes Elza, 2 ans ½, rue du Château.

Une coupe élégante, un fini irréprochable, des prix très modérés, tels sont les principes de la **Cie Anglaise**, grande maison de Tailleurs pour Hommes. Rien que le Vêtement sur mesure. Lille, 2, Grande-Place. Cambrai, 50, place d'Armes. Paris-Londres.

LINSELLES

Résultats d'adjudications. — Lundi après-midi, à 3 heures, ont eu lieu à la Mairie, les adjudications pour l'entretien des bâtiments communaux, l'Hospice et le Bureau de Bienfaisance.

M. Hopsomer, maire, présidait, assisté de MM. Emile Demarcq et Paul Duquesnoy, les membres des Commissions de l'Hospice.

Voici quels ont été les résultats :

Entretien des bâtiments communaux. — 1er lot. Charpente et Menuiserie. — Désiré Lefebvre, 29,20 % de rabais ; Ghesquière-Limpens, 29,37 % ; Alphonse Delbart-Dhallewyn, 35,23 %, adjudicataire.

2e lot. Maçonnerie. — M. Ségard-Ghesquière, seul soumissionnaire, adjud., rabais de 11,95 %.

3e lot. Peinture et Vitrerie. — Frédéric Debruyne, rabais de 32 % ; Capelle, 2,25 % ; Louis Six, 35 % ; Henri Catrisse, 35,55 %, adjudicataire.

4e lot. Zinguerie et poêlerie. — M. Louis Blondeau, seul soumissionnaire, adjudicataire sans rabais.

Hospice et Orphelinat. — 1er lot. Charbon. — Fidèle Delafertrille, à Bondues, 29,45 les 1.000 kilos ; Emile Maes, 27,40 ; Albert Callens, 28,90 ; Etienne Dhalluin, 27,70 ; Joseph Tournaux, de Marcq-en-Barœul, 26,25, adjud.

2e lot, Viande. — Jules Castel, 1 fr. 40 le kilo ; Henri Lefebvre, 1 fr. 39 ; Joseph Ghesquière, 1 fr. 36, adjud.

3e lot, Epiceries. — Bolin-Caretta, 3 0/0 de rabais ; Clément Lorthiois, 12,05, adjud.

4e lot, Tissus. — Veuve Dassonville-Delmotte, seule soumissionnaire, adjud., rabais de 2 0/0.

5e lot, Produits de ferme. — M. Emile Coppin, de Roncq, adjud. sans rabais.

6e lot, Bière. — Lefebvre-Dhalluin, 27,50 0/0 de rabais ; Paul Catry, 27,40 ; Veuve Wallaert, 28,13, adjud.

MOUVAUX

L'Arbre de Noël. — Le Bureau de Bienfaisance a décidé de distribuer des vêtements et des jouets aux enfants âgés de 4 à 12 ans, dont les parents sont inscrits sur les listes de l'Administration charitable.

Cette distribution se fera à la Mairie, jeudi, veille de Noël, à deux heures de l'après-midi. Les parents sont priés d'accompagner leurs enfants afin de faciliter le service.

Soulignons cette innovation heureuse. Les années précédentes, la distribution de Noël était confiée aux directeurs d'écoles laïques. C'était priver une partie des assistés du Bureau de bienfaisance des jouets qui font la joie des enfants et des vêtemens qui les préservent du froid.

Une meilleure justice distributive présidera à la fête de l'Arbre de Noël de cette année ; aucune famille indigente ne sera omise.

Mouvaux marche vraiment de plus en plus vers le progrès social, par la liberté et la justice.

Accident de travail. — Au peignage de MM. Lorthiois frères, Gustave Claerbout, 30 ans, de Roncq, a été blessé à la jambe gauche par la chute d'un tonneau. 12 jours de repos. Docteur Vermeesch.

LE CHAUFFAGE ÉCONOMIQUE

Le gaz nous l'offre, grâce au nouveau radiateur Auer avec ses manchons de serium.

Plus massifs et moins fragiles que les manchons au thorium des **Bécs Auer**, ils radient la chaleur sans aucune déperdition.

Le radiateur à gaz Auer est en vente chez tous les gaziers. Pour tous renseignements, s'adresser aux succursales :

A **Lille**, 38, rue Nationale.
A **Roubaix**, 44, Grande-Rue.
A **Tourcoing**, 6, rue de Lille.
A **Dunkerque**, 25, place Jean-Bart.
A **Boulogne-sur-Mer**,